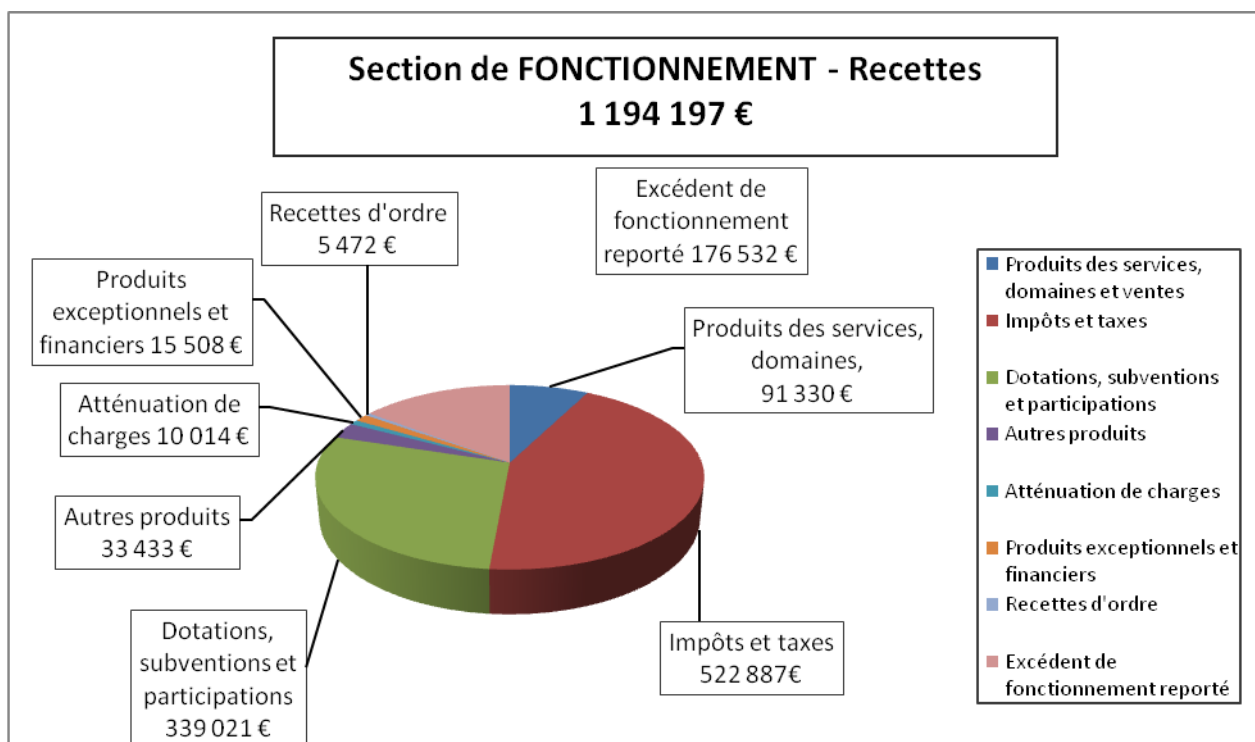
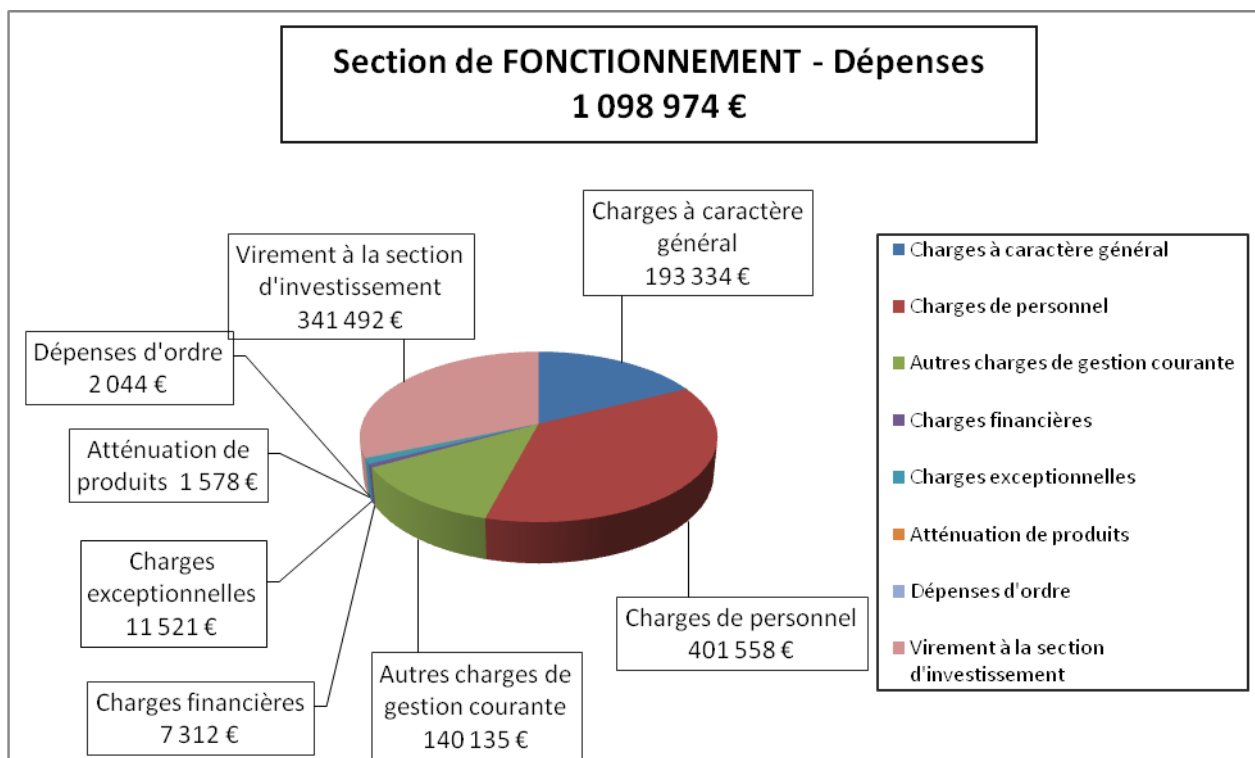
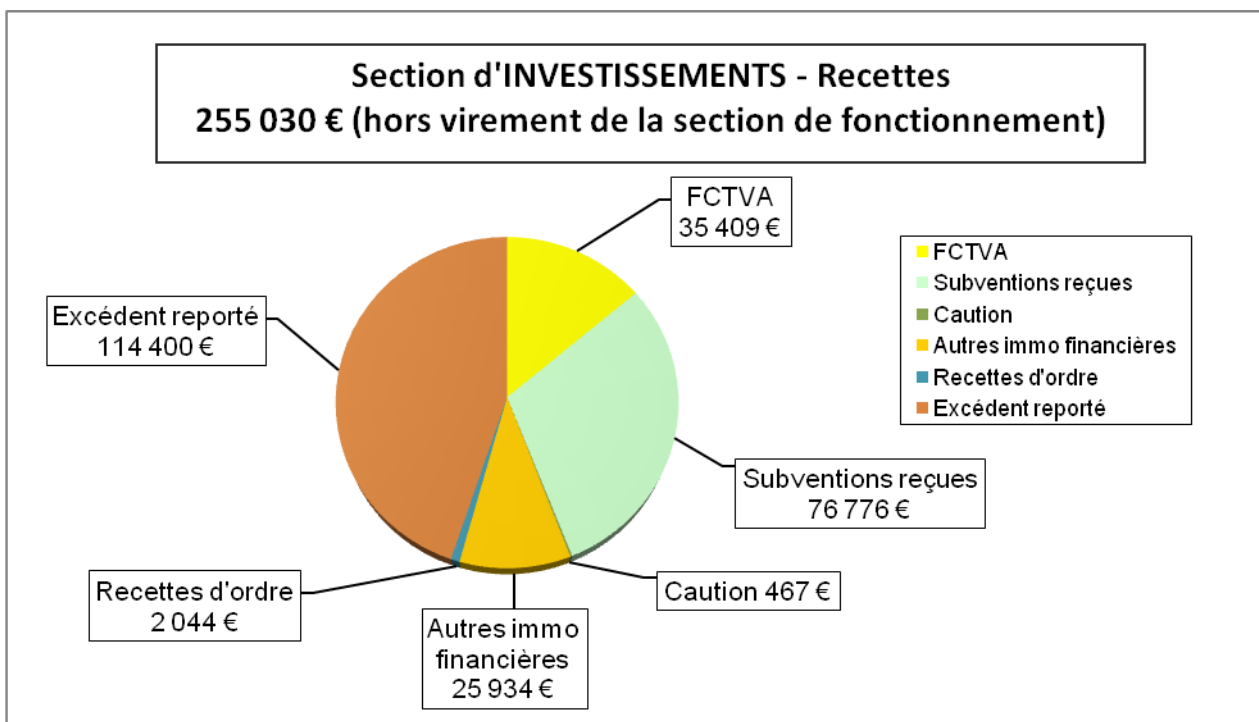
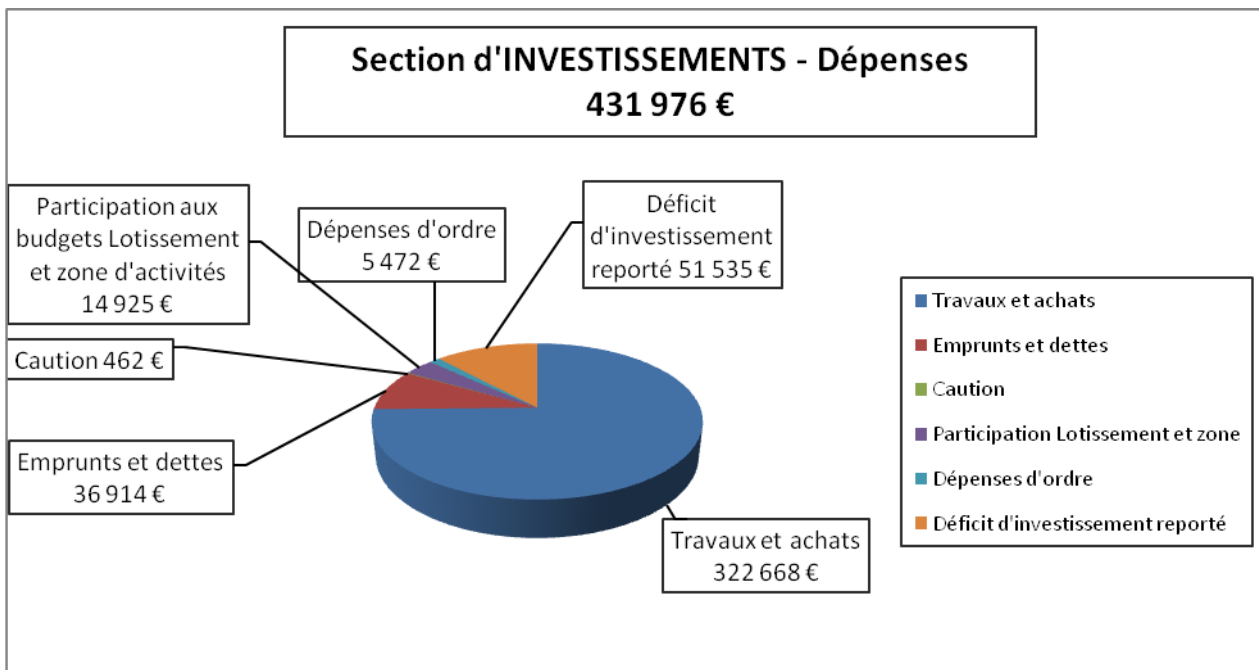


COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif est le document comptable relatant l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune. Ce compte est présenté après affectation des résultats.



Le compte administratif de la section de fonctionnement de la commune présente un excédent de fonctionnement de 436 715 € après affectation du résultat.



Total dépenses : 431 976 €

Total recettes : 255 030 €

Déficit : 176 946 €

Les restes à réaliser s'élèvent à 748 995 € en dépenses et 580 930 € en recettes, d'où un solde déficitaire de 168 065 €.

Après incorporation des restes à réaliser, le compte administratif de la section d'investissement présente un solde déficitaire de 345 011 € couvert par le virement de 345 100 € de la section de fonctionnement.

INVESTISSEMENTS

Travaux et achats payés en 2018

Sièges pour jeux espace Valty	214 €
Matériels pour élagage	1 173 €
Balayeuse	1 500 €
Illuminations	1 064 €
Tablette pour accueil périscolaire	357 €
Plaque de numéro de maison	24 €
Travaux sur chemins communaux	3 225 €
Réfection des chemins communaux	132 947 €
Marquages au sol	2 741 €
Fenêtres et porte à l'école primaire	4 844 €
Démolition mur du cimetière	3 565 €
Travaux accessibilité local tennis	2 430 €
Panneau de protection décoratif à l'accueil	625 €
Travaux accessibilité salle Gabrielle d'Estrées	21 316 €
Tablettes rabattables pour accessibilité	414 €
Travaux de restructuration/Extension du restaurant scolaire	63 975 €
Travaux aménagement route de Gouise	78 733 €
Buts et filets au stade Hubert Turaud	3 522 €
TOTAL	322 669 €



CAISSE DES ECOLES

Dépenses	
Charges à caractère général	29 939 €
Charges de personnel et frais assimilés	58 541 €
Totaux	88 480 €

Recettes	
Produits des ventes	37 176 €
Subventions et participations	55 631 €
Excédent de fonctionnement reporté	4 799 €
Totaux	97 606 €

Le compte administratif 2018 de la Caisse des écoles présente un solde excédentaire de 9 126 €.

15 325 repas ont été servis en 2018.

Le prix de revient d'un repas est de 5,77 €.

Le déficit par repas est de 3,36 €.

La participation de la commune de Gouise est de 4 486 €, celle de la commune de Chapeau est de 1 035 € et la subvention de la commune de Neuilly le Réal est de 50 110 €.

CCAS

Dépenses	
Charges à caractère général	2 770 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 916 €
Secours d'urgence	40 €
Totaux	4 726 €

Recettes	
Subventions et participations	4 748 €
Excédent de fonctionnement reporté	3 202 €
Totaux	7 950 €

Le compte administratif 2018 du CCAS présente un solde excédentaire de 3 224 €.



LOTISSEMENT DE LA GARENNE GAYOT

Dépenses	
Remboursement avance faite par la commune	13 623.87 €
Achat de matériel, équipements et travaux	1 131.84 €
Autres charges de gestion courante	1.29 €
TOTAL	14 757.00 €

Recettes	
Vente de terrain	19 663.33 €
Participation du budget communal	615.12 €
TOTAL	20 278.45 €

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 50.17 € et celle d'investissement un excédent de 25 127.03 €.



ZONE D'ACTIVITES DES GAMBADES

Dépenses	
Remboursement avance faite par la commune	2 006.30 €
TOTAL	2 006.30 €

Recettes	
Ventes de terrain	746.67 €
Autres produits divers de gestion courante	0.33 €
TOTAL	747.00 €

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 2 358.58 € et celle d'investissement un déficit de 2 006.30 €.